



Carnaval *de* Binche

DOSSIER DE PRESSE

15, 16 & 17 février 2026

Ⓐ Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité de l'UNESCO



SOMMAIRE

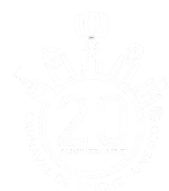
Carnaval 2026

- | | | | |
|-----------|--|-----------|--|
| 5 | Introduction | 17 | Opération Carnaval pour tous |
| 6 | Sécurité | 18 | Comment se rendre au Carnaval ? |
| 10 | 2 anniversaires à célébrer | 19 | Le programme de l'Office du Tourisme et du Mumask |
| 12 | Le programme des 3 jours gras | 21 | Coin bébé et toilettes publiques |
| 15 | Les horaires de réception des sociétés à l'Hôtel de Ville | 22 | Le lexique du Gille |
| 16 | Suivez le Carnaval en direct | 23 | Les acteurs du Carnaval |





Introduction



Binche vivra à nouveau au rythme du Carnaval les 15, 16 et 17 février prochains. Trois jours de liesse populaire aux cours desquels la ville célèbre sa tradition la plus emblématique.

Reconnu par l'UNESCO comme Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité, le Carnaval de Binche est un symbole fort de notre identité. Dès le dimanche gras, les rues s'animeront avec la sortie des cagnottes, donnant le coup d'envoi des festivités.

Le Lundi gras, animé par les Jeunesses binchoises, offrira un moment de convivialité et de partage.

Le mardi gras, apogée du Carnaval, verra danser les 15 sociétés de Gilles, Paysans, Marins, Pierrots et Arlequins dans une atmosphère unique.

Tout au long des festivités, la ville propose diverses activités en lien avec le Carnaval, avant et pendant les trois jours gras.

À Binche, le Carnaval se vit et se ressent au cœur des remparts.

Rendez-vous les 15, 16 et 17 février pour célébrer ces festivités tous ensemble.

Plus Oultre !



Sécurité

La sécurité au cœur des festivités du Carnaval de Binche

Le Carnaval de Binche est un événement qui rassemble chaque année des dizaines de milliers de personnes à la fois dans l'espace public comme au sein des cafés et établissements HORECA de la Ville.

La sécurité des visiteurs, des participants aux festivités, des riverains et des professionnels constitue, à ce titre, une priorité absolue pour la Ville de Binche.

Le drame récemment survenu à Crans-Montana, en Suisse, nous rappelle à quel point la vigilance doit être renforcée lors de rassemblements accueillant un public important.

Cet événement tragique souligne la nécessité de respecter strictement les normes de sécurité, en particulier dans les établissements recevant du public et disposant d'étages ou de balcons.

Dans ce contexte, la ville a décidé de procéder à des contrôles renforcés avant les festivités carnavalesques, en collaboration avec les services compétents et la Zone de secours.

Ces contrôles visent à garantir la sécurité des occupants, du personnel et du public, et à prévenir tout risque, notamment en matière de sécurité incendie.

Un courrier a été adressé aux tenanciers des établissements concernés afin de leur rappeler l'importance du respect des normes et conditions de sécurité.

À l'occasion du Carnaval, il est impératif de veiller tout particulièrement aux éléments suivants :

- le respect de la capacité maximale autorisée aux étages ;
- la limite d'occupation des balcons, qui doit être clairement définie et respectée ;
- l'accessibilité et le dégagement permanent des issues de secours ;
- la présence et le bon fonctionnement des dispositifs d'alarme ;
- la présence et le bon fonctionnement des moyens d'extinction incendie.



Exploitation des balcons

Ce qui fait également le charme et l'attrait des bâtisses situées sur la Grand-Place, ce sont les balcons des immeubles, particulièrement prisés par le public durant les festivités carnavalesques. Ces espaces offrent une vue privilégiée sur les événements et participent pleinement à l'ambiance unique du Carnaval de Binche.

Toutefois, l'utilisation de ces balcons implique le respect strict de règles de sécurité indispensables afin de prévenir tout risque d'accident. À cet égard, la Ville de Binche rappelle qu'il est obligatoire pour les tenanciers d'apposer de manière visible le nombre maximum de personnes autorisées à l'étage et sur les balcons de leur établissement. Cette mesure vise à garantir la sécurité des occupants, du personnel et du public, en évitant toute surcharge des structures et en assurant des conditions d'accueil conformes aux normes en vigueur.

Rappel des règles de sécurité et de propreté

Au-delà des établissements, la sécurité sur la voie publique repose également sur le respect de règles claires par l'ensemble des participants aux festivités. Dès lors, il est rappelé que :

- il est strictement interdit de circuler avec des bouteilles en verre sur la voie publique ;
- la vente de bouteilles en verre par les night shops est interdite durant les trois jours gras, du dimanche à 5h jusqu'au mercredi à 6h ;
- les participants sont invités à utiliser exclusivement les contenants autorisés par les établissements, notamment les gobelets réutilisables ;
- les déchets doivent être jetés dans les poubelles prévues à cet effet, afin de garantir la propreté et la sécurité des lieux.

La responsabilité collective, le respect des règles et la vigilance partagée sont les clés d'un Carnaval sûr et réussi. C'est la raison pour laquelle nous encourageons tout le monde à respecter les normes en vigueur pour le bien de tous.





La sécurité sur le terrain

Le Carnaval de Binche attire, sur les trois jours gras, des dizaines de milliers de visiteurs chaque année. Parfois, nous atteignons pas moins de 150.000 visiteurs sur les 3 jours gras.

Avec une affluence aussi importante, la sécurité est au centre des priorités. C'est dans cet esprit que les forces de police, en concertation avec la ville, mettent en place un dispositif robuste et stratégiquement déployé.

Le plan de sécurité du Carnaval de Binche est conçu avec minutie, impliquant une coordination étroite entre la police, les services d'urgence et les organisateurs de l'événement.

Des patrouilles visibles et discrètes surveillent les différents points névralgiques de la ville, garantissant la fluidité des festivités, tout en assurant la sécurité du public.

La police, les pompiers, la Croix-Rouge, le SMUR et les services communaux sont sur le terrain

PETIT RAPPEL DES NUMÉROS D'URGENCE À JOINDRE EN CAS DE PROBLÈME

Appels d'urgence

- Police : 101
- Pompiers - Ambulance : 112
- Zone de police Binche-Anderlues-Lermes : 064/31 16 60

Permanence Croix-Rouge

064/21 57 10

064/84 98 31

Présence en centre-ville

- Le dimanche : de 10h à 4h
- Le lundi : de 12h30 à 20h30
- Le mardi : de 10h à 4h

Poste médical avancé

Athénée Royal de Binche, place des Droits de l'Homme

Dimanche et mardi : de 10h à 4h

Permanence enfants perdus

0473/73 42 83

Billetterie du Théâtre Communal

Grand-Place

7130 Binche

- Le dimanche : de 14h à 22h
- Le lundi : de 15h à 19h
- Le mardi : de 14h à 23h



2 anniversaires à célébrer

En 2026, la Société Royale des Arlequins fête ses 60 ans.

En 1965 Samuël Glotz, préfet des études à l'Athénée Royal de Binche, et son épouse Gisèle Pruniaux, eurent l'idée de créer cette société carnavalesque. Depuis 1966 les Arlequins participent au Carnaval de Binche. Ils perpétuent depuis six décennies des valeurs de joie, d'amitié et d'attachement aux traditions locales. Génération après génération, musiciens, bénévoles, couturières et membres contribuent à faire vivre cet esprit arlequin, mélange d'engagement et de fête partagée.

Cet anniversaire rend hommage à tous ceux qui ont façonné la société et souligne l'importance de transmettre ces traditions aux plus jeunes pour assurer la continuité et l'avenir du Carnaval. Adoptés dès leurs débuts par la population, les Arlequins incarnent un patrimoine vivant où préparations, répétitions et jours gras riment avec rires, rencontres et souvenirs d'enfance, garantissant la magie de cette fête unique pour les générations à venir.





Les Maxim's soufflent leurs 80 bougies

Fondée en 1946, la société de Gilles « Les Maxim's » tire son nom du café « Chez Maximilien », situé rue Notre-Dame à Binche. Créée par plusieurs amis revenus de captivité après la Seconde Guerre mondiale, elle s'inscrit dans la volonté des Binchois de faire renaître le Carnaval d'avant-guerre. Parmi les cinq sociétés constituées à cette époque, « Les Maxim's » est aujourd'hui la seule encore active. Malgré des périodes difficiles, la société a toujours su préserver son esprit, sa vitalité et sa convivialité. Cette année, ils célèbrent leurs 80 ans d'existence !

Infos recueillies de Frédéric Ansion



Le programme des trois jours gras

Dimanche gras 15 FÉVRIER 2026

Le Dimanche gras est un jour magnifique pendant lequel les enfants, mais aussi leurs parents, ne savent où donner de la tête tant les costumes sont nombreux et variés.

Dès le mois de septembre, et même parfois bien avant, les différentes cagnottes (sous-groupes des différentes sociétés), se sont réunies dans le plus grand secret afin de décider quel serait LE costume.

Après de belles discussions, émaillées de rires et d'âpres duels verbaux, les membres de la cagnotte font leur choix définitif. Entrent alors en scène les couturières qui réalisent des prouesses pour que tous ces costumes soient prêts au jour dit.

Dès le matin de ce dimanche, ces costumes émeuvent, font sourire, fascinent. Ils amènent la joie et le bonheur au cœur même de Binche. Ces costumes du dimanche constituent un kaléidoscope merveilleux qui donne la mesure de l'enthousiasme qui s'empare des Binchois et de leurs amis.

Les moments-clés

- **À partir de 8h** : les groupes costumés sortent en costumes de fantaisie.
- **9h** : les cagnottes dansent et parcourent la ville.
- **Dès 15h30** : les sociétés se sont reformées. Elles sortent "en musique", c'est-à-dire que les cuivres accompagnent les tambours. Le cortège démarre de l'Avenue Wanderpepen, à hauteur du Parc Derbaix, pour se disloquer à l'Avenue Charles Delière.
- **À partir de 18h** : après le cortège, les sociétés continuent à danser en rue au son de la musique, jusque tard dans la soirée. Vers 23h, rondeaux pour la fin de la sortie en musique.
- La nuit sera rythmée au son des tambours.



Lundi gras

16 FEVRIER 2026

Le Lundi gras fait partie intégrante du folklore binchois. Réunies depuis un quart de siècle au sein de l'A.D.L (Association de Défense du Lundi gras), les trois Jeunesses - la Royale Jeunesse Catholique Binchoise, la Jeune Garde Libérale et la Jeunesse Socialiste Binchoise - se sont fixées un but : défendre et promouvoir le Lundi gras.

Ce jour-là, les trois Jeunesses sont unies pour perpétuer la sortie des enfants gratuitement. Grâce à la générosité de la Ville, de tous les commerçants et des cafés, l'A.D.L peut organiser entièrement cette journée et offrir à chaque participant un panier d'oranges.

L'après-midi, au fil des ans, des amis et des amies ont constitué des groupes dits de fantaisie qui vont égayer les rues binchoises au son des violes.

Les moments-clés

- **Dès 09h30** : les Jeunesses sortent au son de la viole et parcourent la ville durant la matinée.
- **Vers 11h** : "bataille de confettis" sur la Grand-Place et dans les nombreux cafés de la ville.
- **Entre 13h et 14h** : des groupes de fantaisie se joignent spontanément aux festivités : les Chic Types, les Mervellouses, les Montagnards, les Sales Djônes, les Ladies Binchoises, les Commissaires, etc.
- **À 16h30** : les enfants costumés ayant rejoint les trois Jeunesses se rassemblent sur la Grand-Place pour former le "Rondeau de l'Amitié".
- **Vers 17h** : les Jeunesses rejoignent le Square Eugène Derbaix (Quartier de la Gare) pour y danser, éclairés par des feux de Bengale.
- **À 19h20** : feu d'artifice au quartier de la gare.

Mardi gras

17 FÉVRIER 2026

Les moments-clés

- **Dès 5h** : “prise” de Gille(s), des Arlequins, des Marins, des Paysans et des Pierrots, de maison en maison, au son du tambour et du fifre jouant “l’Aubade matinale” jusqu’au lever du jour.
- **Vers 7h** : les sociétés se sont constituées. Au menu du petit-déjeuner des Gilles : huîtres, saumon fumé et champagne.
- **À partir de 7h45** : les sociétés de Gilles, d’Arlequins, de Marins, de Paysans et de Pierrots rejoignent la Grand-Place. Gilles et Paysans portent leur masque de cire. Tous sont accueillis à l’Hôtel de Ville par les autorités communales pour la remise des médailles aux jubilaires.
- **Sur le temps de midi** : les Gilles se retirent chez eux pour le dîner en famille ou entre amis.
- **À 15h30** : départ du cortège de l’après-midi depuis Battignies. Il traverse l’avenue Charles Delière pour atteindre la Grand-Place où les sociétés y forment un rondeau. C’est durant ce cortège que les acteurs offrent leurs oranges et que les Gilles portent leur fameux chapeau avec leurs plumes d’autruches. Les sociétés sont accompagnées des tambours et des “musiques”.
- **À 20h** : départ du second cortège, direction la Grand-Place où les sociétés se rejoignent pour y former un rondeau. Les paniers sont vides et les Gilles ont enlevé leur chapeau. Dans la nuit tombée, ils dansent à la lueur des feux de Bengale.
- **À 21h30** : la Grand-Place s’embrase et devient le théâtre d’un grand feu d’artifice, moment somptueux, apothéose du Carnaval. Les sociétés continueront à danser et, vers minuit, chacune effectuera un nouveau rondeau, devant son local, en tambours et musiques. Par la suite, les sociétés continueront à danser et à battre le pavé binchois, au seul son des tambours.



LES HORAIRES DE RÉCEPTION DES SOCIÉTÉS À L'HÔTEL DE VILLE

- 08H** SOCIÉTÉ ROYALE LES MARINS
- 08H15** SOCIÉTÉ LES IRRÉDUCTIBLES
- 08H30** SOCIÉTÉ ROYALE LES MAXIM'S
- 08H45** SOCIÉTÉ ROYALE LES ARLEQUINS
- 09H00** SOCIÉTÉ ROYALE LES RÉCALCITRANTS
- 09H15** SOCIÉTÉ ROYALE LES SUPPORTERS
- 09H30** SOCIÉTÉ ROYALE LES PETITS GILLES
- 09H45** SOCIÉTÉ ROYALE LES PIERROTS
- 10H00** SOCIÉTÉ LES INCORRUPTIBLES
- 10H15** SOCIÉTÉ LES JEUNES INDÉPENDANTS
- 10H30** SOCIÉTÉ ROYALE LES RÉGUÉNAIRES
- 10H45** SOCIÉTÉ LES ARPEYANTS
- 11H00** SOCIÉTÉ ROYALE LES PAYSANS
- 11H15** SOCIÉTÉ ROYALE LES INCAS
- 11H30** SOCIÉTÉ ROYALE LES INDÉPENDANTS

Si vous souhaitez obtenir la liste des jubilaires, n'hésitez pas à la demander au Service Communication de la Ville de Binche



Suivez le Carnaval EN DIRECT

Durant les 3 jours gras, plusieurs médias se mobilisent pour vous faire vivre l'émotion et l'énergie de notre folklore.

Dimanche gras

- **Dès 11h** : les équipes d'Antenne Centre Télévision seront présentes sur la Grand-Place, depuis un studio mobile, pour capturer l'énergie électrisante des premières heures des festivités.

Au programme : émission spéciale, présentation, ambiance du matin, reportages, invités, etc.

Émission live sur les réseaux sociaux d'ACTV et sur Youtube diffusée depuis la Grand-Place de Binche.

- **De 16h40 à 17h20** : **émission spéciale en direct depuis le cortège du dimanche gras.**
Emission coproduite par ACTV et la RTBF

Lundi gras

- ACTV proposera de nombreux contenus tout au long de la journée sur ses plateformes digitales ainsi qu'un JT en direct le lundi soir lors de la remontée vers la gare peu avant le feu d'artifice.



Mardi gras

Le mardi gras, jour le plus attendu du Carnaval, sera couvert en continu par Antenne Centre et ses collègues des médias de proximité du Hainaut :

- **Dès 6h du matin**, Vivacité ouvrira les festivités avec une matinale radio en direct depuis la Grand-Place à suivre en télé sur Antenne Centre, immergeant les auditeurs dans l'effervescence de Binche grâce à une mise en image d'ACTV.
- **De 10h à 12h**, une émission live en direct sur Antenne Centre suivra, avec de nombreux intervenants, la remise des médailles, un moment clé toujours très émouvant pour les acteurs du Carnaval.
- **L'apothéose** aura lieu l'après-midi avec la diffusion en direct du grand cortège du Mardi gras, de 16h30 à 18h, **sur les 12 médias de proximité de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont bien évidemment No Télé, Télé MB et Téléambre.** Un rendez-vous à ne pas manquer si vous ne pouvez pas venir, pour vivre l'émotion et la magie du cortège, où Gilles, Paysans, Marins, Pierrots et Arlequins dansent au rythme des batteries et musiques et offrent leurs oranges par milliers au public.
- Une **édition spéciale du JT d'ACTV** en direct depuis la Grand-place de Binche à 18h avec les réactions à chaud des acteurs du folklore.

De nombreuses télévisions, belges et étrangères, couvrent également le Carnaval de Binche. Des équipes viennent des quatre coins du monde pour couvrir l'actualité binchoise.

OPÉRATION CARNAVAL POUR TOUS

La Ville de Binche met à disposition un espace entièrement dédié aux personnes à mobilité réduite pendant les festivités carnavalesques.

Emplacements PMR :

Toutes les personnes à mobilité réduite peuvent accéder aux emplacements PMR, sans inscription au préalable, sur base d'un document officiel prouvant leur handicap

• Dimanche dès 15h00 – Cortège :

Av. Wanderpepen (à proximité du magasin Art Technic en face du numéro 62)

Emplacement encadré par les agents du **PCS (Plan de Cohésion Sociale)**

• Lundi dès 15h30 – Rondeau :

Grand-Place (devant le Théâtre communal)

Emplacement libre et non encadré par les agents du PCS

• Mardi dès 14h45 – Cortège :

Av. Charles Delière (établissements le P'tit Mousse et le Berry's)

Emplacement encadré

• Mardi 14h45 – Rondeau :

Grand-Place (devant le Théâtre communal)

Emplacement encadré

Depuis l'emplacement PMR installé sur la Grand-Place, la fondation **ASA (Audiodescription d'événements et culturels à destination des personnes ayant un handicap visuel)** commentera le cortège du Mardi gras en audiodescription. Cette initiative renforce le côté inclusif et participatif du Carnaval de Binche.

Une brochure reprenant tous les emplacements et les établissements du centre-ville (bars et restaurants) plus facilement accessibles aux PMR est disponible à l'Office du Tourisme de Binche. Des exemplaires en braille sont également disponibles.

En cas de difficulté d'accès aux emplacements réservés, il est toujours possible de contacter le PCS au 0498/93 28 16 (durant les 3 jours gras, à partir de 14h).



COMMENT SE RENDRE AU CARNAVAL ?

En train

Le mardi gras, la SNCB renforce ses trains du service ordinaire en augmentant la composition des trains suivants :

Le mardi matin :

Bruxelles-Midi (10h30) - Binche (11h41).

En soirée :

Train IC 3418 : départ de Binche à 18h20 ;

Train IC 3419 : départ de Binche à 19h20 ;

Train IC 3421 : départ de Binche à 21h20 ;

Un train supplémentaire partira de Binche à 22h34 afin de permettre un retour en toute sécurité après le feu d'artifice.

La gare de La Louvière-Sud propose des correspondances vers Charleroi, Namur, Liège, ainsi que vers Mons et Tournai.

Les navettes gratuites

Pour profiter aux mieux des festivités, la Ville de Binche propose des navettes reliant les villages de l'entité au Centre-Ville. Gratuites, elles permettent de rejoindre ou quitter le centre-ville de Binche en toute sécurité. Elles sont accessibles de 8h à minuit le dimanche 15 et le mardi 17 février.

•Le 15 février : navettes doublées pour Leval et Ressaix vers Binche

•Le 17 février : navettes doublées pour Ressaix et Péronnes et pour Bray et Péronnes

BUS N°1 : DÉPART DE **RESSAIX ET **PÉRONNES** VERS **BINCHE****

- Place de Ressaix - Ressaix : à :10 **et :40***
- Place de l'Église - Ressaix : à :15 **et :45***
- Place Elisabeth (devant la friterie) - Ressaix : à :20 **et :50***
- Angle rue Joseph Wauters et Albert Elisabeth - Péronnes : à :30 **et à :00***
- Place Joseph Wauters (près de l'église) - Péronnes : à :35 **et :05***
- Au stop (rond-point) - Péronnes : à :40 **et :10***
- Place Sainte-Marguerite - Péronnes : à :45 **et :15***

BUS N°2 : DÉPART DE **LEVAL ET **RESSAIX** VERS **BINCHE****

- Place Saint-Pierre - Leval : à :10 et :50
- Place de Trahegnies - Leval : à :15 et :55
- Place Bourdon - Ressaix : à :25 et :05

BUS N°3 : DÉPART DE **PÉRONNES ET **BRAY** VERS **BINCHE****

- Place du Village - Bray : à :15 **et :45***
- Place de la Cité - Bray : à :20 **et :50***
- Garage Centorame - Bray : à :25 **et :55***
- Angle rue du Charbonnage et Route de Mons - Bray : à :30 **et à :00***
- Restaurant "Porta Nova" - Bray : à :40 **et :10***
- Place Communale - Péronnes : à :50 **et :20***

BUS N°4 : DÉPART **D'ÉPINOIS ET **BUVRINNES** VERS **BINCHE****

- Salle des fêtes - Épinois : à :10 et :50
- Ecole communale - Buvrinnes (rue des Ecoles) : à :15 et :55
- Delhaize (angle rue Saint-Pie et G. Dehavy) - Épinois : à :25 et :05

RETOUR VERS LES DIFFÉRENTES ENTITÉS :

Depuis la place des Droits de l'Homme

- **Bus N°1 et N°3** : à :00 et :30
- **Bus N°2 et N°4** : à :10 et :30

***Uniquement le Mardi gras**

LES ACTIVITÉS DE L'OFFICE DU TOURISME

Habilles ton Gille - Activité artistique en famille

Binche.Tourisme

Habilles ton Gille

ACTIVITÉ ARTISTIQUE

AU PROGRAMME :

- Balade d'environ 2 km
- Animation bricolage
- Petit cadeau
- 3 €

DU 1ER AU 28 FÉVRIER 2026

The poster features a yellow background with colorful confetti. At the top, it says 'Binche.Tourisme'. Below that, the title 'Habilles ton Gille' is written in large, stylized orange letters. Underneath the title, it says 'ACTIVITÉ ARTISTIQUE'. A section titled 'AU PROGRAMME :' lists four items: 'Balade d'environ 2 km', 'Animation bricolage', 'Petit cadeau', and '3 €'. At the bottom, it says 'DU 1ER AU 28 FÉVRIER 2026'. There is an illustration of a person in a costume and some fruit.

À l'occasion des soumonces 2026 et de la saison carnavalesque, l'Office du Tourisme de Binche vous propose une activité artistique et familiale au cœur de Binche.

Du dimanche 1er février au samedi 28 février 2026 (sauf les 17, 18 et 22 février), partez pour une balade d'environ 2 km à l'aide d'un roadbook, tout en participant à une animation bricolage autour du célèbre Gille de Binche.

Départs libres entre 10h et 16h de l'Office du Tourisme de Binche

Tarif : 3 €/enfant (à partir de 3 ans). Gratuit pour les adultes accompagnants (sans réservation préalable).

Un petit cadeau sera offert à chaque participant à la fin du parcours.

Une belle occasion de partager un moment de créativité et de découverte en famille pendant les soumonces.

Une séance de maquillage est prévue le 1er février de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville, à l'issue du bricolage (supplément : 2 €/enfant).

Quiz Carnaval de Binche : découvrez une tradition unique !

Participez à un quiz, pour découvrir les traditions de manière ludique.

Le parcours d'environ 4,5 km vous emmène dans le centre-ville de Binche. Tout au long de la balade, des panneaux illustrés présentent les personnages emblématiques du Carnaval. À chaque étape, une question simple vous permet d'en apprendre davantage tout en vous amusant.

Du 1er au 28 février 2026 (sauf les 17, 18 et 22 février)

Départs libres entre 10h et 16h de l'Office du Tourisme de Binche

Tarif : 2€ par personne - Sans réservation préalable

Un petit cadeau sera offert à chaque participant, à la fin du parcours.

Cette activité conviviale est idéale pour une (re)découverte du Carnaval de Binche, seul, en famille ou entre amis.

Binche.Tourisme

QUIZ CARNAVAL DE BINCHE

DU 1ER AU 28 FÉVRIER 2026

PARCOURS
← 4,5 KM
2€
PETIT CADEAU

VENEZ DÉCOUVRIR UNE TRADITION UNIQUE !

INFOS SUR WWW.BINCHETOURISME.BE

The poster has an orange background with colorful confetti. At the top, it says 'Binche.Tourisme'. Below that, the title 'QUIZ CARNAVAL DE BINCHE' is written in large, stylized letters. Underneath the title, it says 'DU 1ER AU 28 FÉVRIER 2026'. A blue box contains the text 'PARCOURS ← 4,5 KM', '2€', and 'PETIT CADEAU'. There is an illustration of a person in a costume and a large question mark.

Un carnaval à vivre aussi AU MUSÉE

Le MUMASK vous ouvre ses portes pendant les trois jours gras de 9h30 à 18h sans interruption et vous invite à plonger dans la magie des pratiques masquées avec ses trois expositions permanentes :

- Centre d'interprétation du Carnaval de Binche
- Regards sur les collections
- Carnavals et folklores de Wallonie

Le musée sera fermé le mercredi 18 février.

ACTIVITÉS DU LUNDI GRAS

Le Lundi gras, c'est la journée des enfants ! Et quoi de mieux pour la célébrer qu'un atelier rempli de couleurs, d'imagination et de bonne humeur ? Le temps d'un atelier créatif, les enfants décoreront leur propre demi-masque de fantaisie ! Plumes, paillettes, motifs et touches personnelles : chacun repartira avec un masque unique, avant de rejoindre le rondou sur la Grand-place !

- Lundi 16 février de 14h à 15h30
- Pour les 6-12 ans
- 5€/enfant - Réservation requise au 064 33 57 41 ou sur www.mumask.be

Dès 10h30, une bataille de confettis transformera la cour en un véritable terrain de fête pour l'apéro confettis ! Lors de votre passage au bar du musée, un sachet de confettis sera offert aux enfants.



RESTAURATION



Le bar du musée sera ouvert les trois jours gras : le dimanche dès 8h, le lundi dès 10h et le mardi dès 5h.

En collaboration avec Le Cul du Poule, le musée propose un service de restauration rapide non-stop pendant les trois jours gras avec ou sans réservation.

- Dimanche gras : 11h30 à 21h
- Lundi gras : 11h30 à 18h
- Mardi gras : 11h30 à 21h

Il sera également possible de manger des huîtres et du saumon de 5h à 10h sur réservation à david.baras@mumask.be

Une formule simple pour manger rapidement pendant les festivités carnavalesques.

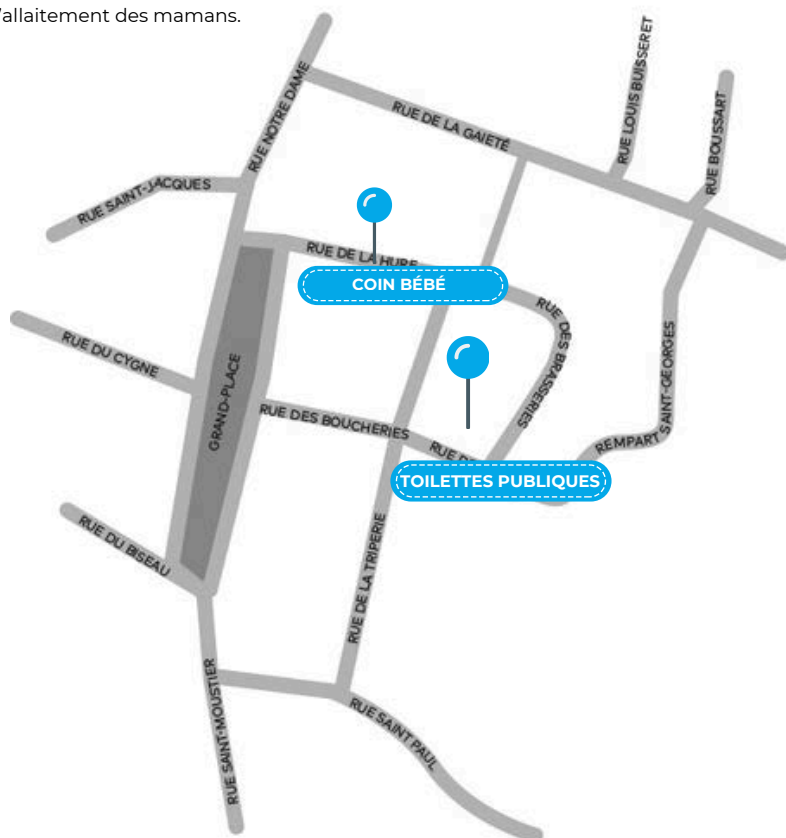
COIN BÉBÉ ET TOILETTES PUBLIQUES

Dans une volonté d'offrir un accueil toujours plus chaleureux et inclusif, des toilettes publiques gratuites sont à disposition à la rue de l'Oie.

Celles-ci sont accessibles :

- Dimanche gras : 9h-20h
- Lundi gras : 10h-20h
- Mardi gras : 8h-23h

Pour les parents, un baby corner équipé permet de changer et s'occuper de leur enfant en toute tranquillité à l'Office du Tourisme, sur la Grand-Place. Cet espace a été pensé pour répondre aux besoins des familles en déplacement, offrant ainsi une pause pratique et agréable pour donner le biberon aux bébés (un micro-ondes est à disposition) et un coin plus intime pour permettre l'allaitement des mamans.



LE LEXIQUE DU GILLE

Barette : bonnet de coton blanc recouvrant complètement les cheveux du gille. Elle permet aussi de rendre moins pénible le port du chapeau.

Manchettes : comme les parements du pantalon, ils sont confectionnés de la même manière que la collerette.

Apertintaille : ceinture (rouge et or) du gille composé de cloches de cuivre et principalement de laine montée sur de la toile de jute.

Panier : fait d'osier tressé, il est rempli d'oranges sanguines que le Gille distribue lors du cortège de l'après-midi lors du Mardi gras.



Chapeau : constitué de plumes d'autruche, il est porté lors du cortège du Mardi gras. Entre 240 à 290 petites plumes sont montées sur une armature métallique afin de ne plus constituer que 8 à 12 grandes plumes de 1,50m, qui retombent en panache. Poids : ± 4 kilos.

Mouchoir de cou : carré plié de coton blanc, passant en dessous du cou et lié au-dessus de la tête. Il maintient la barette.

Collerette : constituée de rubans plissés, on l'attache autour du cou du gille, par-dessus les bosses.

Costume : il se compose d'une blouse et d'un pantalon, confectionnés en toile de jute. Il est orné de 150 motifs (lions, blasons, couronnes, étoiles, drapeaux). Ces ornements sont découpés dans de la feutrine de couleurs noire, jaune et rouge, couleurs du drapeau belge.

Sabots : faits de bois, ils sont indispensables aux pieds des Gilles, qui battent les pavés pour éloigner le froid et l'hiver. Ils sont complétés de "renoms", des garnitures en ruban plissé assorti à la collerette et aux parements.

Masque de Gille : fait de toile recouverte de cire. Il n'est porté que le Mardi (matin) pour se rendre à l'Hôtel de Ville. Breveté, il ne peut être porté qu'à Binche et n'est vendu qu'aux gilles par le biais de leur société.

LES ACTEURS DU CARNAVAL

Le Pierrot



Les Pierrots portent une coiffure conique, ornée d'une dentelle et d'un ruban blanc sur le sommet. Ils portent une blouse et un pantalon de la même couleur qui peut être rose, bleu ou jaune.

Leur masque est un loup noir et ils tiennent en main un bâton orné de rubans de différentes couleurs, bâton que l'on appelle le mirliton.

Le Marin



Le Mardi Gras matin, le Marin, habillé comme un... marin, sera masqué d'un loup noir, dansera au son de la viole avec une ancre en bois garnie d'un brin de mimosa.

L'après-midi, il portera ses oranges dans un panier métallique garni de satin blanc.

L'Arlequin



Les Arlequins portent une blouse et un pantalon en tissu imprimé de triangles jaunes, rouges et verts avec une ceinture noire. Leur chapeau feutré est vert, garni d'une queue en fourrure noire et grise.

Ils portent un demi-masque d'Arlecchino en cuir galonné de fourrure. Dans leur main, ils tiennent une batte ornée de rubans de différentes couleurs.

Le Paysan

Le Paysan porte un costume plus simple que celui du Gille : un sarrau bleu orné de manchettes blanches, un pantalon blanc, des fines chaussures décorées de rubans plissés, des gants blancs et un ramon un peu différent de celui du Gille. Le Paysan porte également un chapeau orné de deux plumes blanches d'autruche et de longs rubans blancs.

Il porte aussi une "barrette" ainsi qu'un large carré de tissu blanc plié sous le menton, ainsi qu'une besace. Enfin, le Paysan porte un masque presque semblable à celui du Gille mais sans la moustache et la barbiche.





Contact presse

Service communication

064/23 05 08-10

ou 0499/ 84 83 62

communication@binche.be



Les demandes d'accréditation sont à formuler en ligne depuis le site www.carnavaldebinche.be jusqu'au 11 février 2026. Vous pouvez également scanner le QR code ci-contre pour introduire votre demande.